



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **08 SEP. 2022**

Secrétariat général du Gouvernement

N° 6371/SG

LA PREMIERE MINISTRE

À

**MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES DELEGUES,
MESDAMES LES SECRETAIRES D'ÉTAT,
MONSIEUR LE SECRETAIRE D'ÉTAT**

Objet : Mise en berne des drapeaux à l'occasion du décès de Sa Majesté la Reine Elisabeth II.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite du décès de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, le Gouvernement a décidé que les drapeaux devaient être mis en berne sur les bâtiments publics, d'une part, pendant une durée de 24 heures suivant l'annonce du décès de Sa Majesté courant à réception de la présente note et, d'autre part, le jour de ses obsèques solennelles.

Vous voudrez bien donner les instructions nécessaires en ce sens.

Pour la Première ministre et par
délégation,
la Secrétaire générale du Gouvernement

Claire LANDAIS